

Lab.RII

UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE
Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation

CAHIERS DU LAB.RII
– DOCUMENTS DE TRAVAIL –

N°169

Décembre 2007



Hassan ZAOUAL

MONDIALISATION, GOUVERNANCE ET TERRITOIRES COMPETITIFS
GLOBALISATION, GOVERNANCE AND COMPETITIVE TERRITORIES

Hassan ZAOUAL

« La signification de l'économie ne repose pas sur la loi naturelle, mais sur un symbolisme particulier. »¹

Résumé – La mondialisation ne doit pas nous faire oublier les échecs du développement. Les erreurs commises doivent devenir sources d'apprentissage. En premier lieu, la prise en compte du territoire comme « espace habité » nous permet de mieux intégrer dans la nouvelle théorie du développement les spécificités des sociétés concernées : leur mémoire et leurs propres savoirs.

Abstract – Globalisation should not make us forget the failures of the development. The made errors must become sources of training. Initially, the taking into account of the territory as "inhabited space" enables us to better integrate in the new theory of the development specificities of the companies concerned: their memory and their own knowledge

© Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation
Université du Littoral Côte d'Opale, décembre 2007

¹ John W. MURPHY, De l'implosion technique de la réalité et des moyens d'y échapper, *Diogène* n° 162 Avril-Juin 1993 p. 31.

MONDIALISATION, GOUVERNANCE ET TERRITOIRES COMPETITIFS

GLOBALISATION, GOVERNANCE AND COMPETITIVE TERRITORIES

Hassan ZAOUAL

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|-----------|
| INTRODUCTION | 4 |
| 1. POUR UNE PEDAGOGIE DE L'ERREUR FECONDE | 4 |
| 1.1. Le développement du Sud : un laboratoire pour un nouveau savoir | 4 |
| 1.2. Retour à Adam Smith | 6 |
| 1.3. La pertinence de l'échelle locale. Les signes d'une transition paradigmatique | 8 |
| 2. QU'EST QU'UN TERRITOIRE INTELLIGENT ? | 11 |
| 2.1. Contexte global du retour à l'innovation | 11 |
| 2.2. Créativité et attractivité territoriale | 13 |
| 2.3. Gouvernance des savoirs et des territoires | 14 |
| CONCLUSION | 16 |

INTRODUCTION

Mondialisation, Gouvernance et territoires compétitifs. Comment alors les conjuguer et les inscrire dans ce qui nous préoccupe ici dans cette conférence ? Dans la *première phase* de la démonstration proposée, nous essayerons de montrer que la mondialisation ne doit pas nous faire oublier les échecs du développement. En effet, ces échecs doivent être appréhendés comme des « *erreurs fécondes* » à partir desquelles nous devrions tirer des enseignements en matière de mondialisation afin de ne pas reproduire les mêmes erreurs. Aucun paradigme nouveau ne peut émerger sans une relecture critique des paradigmes du passé. C'est avec cette « *pédagogie de l'erreur féconde* » que l'on pourrait mieux décrypter l'irruption des territoires et la nécessité de les accompagner au plus près des acteurs avec de nouvelles formes de gouvernance adaptées à la grande diversité des terrains. C'est de cette manière que l'on justifiera scientifiquement le *second point* de ce document portant sur la pertinence de l'échelle locale.

Cependant, dans ce même ordre d'idées mettant en évidence la complexité et la diversité des « *situations de changement* », nous mettrons en relief, dans la troisième étape de notre démonstration, la *subtilité de la territorialité*. Celle-ci ne se laisse, aucunement, saisir comme une *simple question d'échelle spatiale*. L'espace est toujours habité. La territorialité engage les *multiples dimensions* des milieux concernés, rendant ainsi, toute transition incertaine et indéterminée. Et, c'est là que surgit toute l'importance des « *croyances partagées* » par les acteurs concernés. Cette réhabilitation de l'identité, pour plus d'efficacité, sonne le glas des conceptions précipitées et exclusivement matérialistes. Ce lien *identité/efficacité* introduit la prise en compte des *dimensions cachées* des phénomènes d'économie et de société. C'est ainsi que le *problème du sens* envahit le domaine rationnel des sciences sociales cloisonnées et demande une recomposition généralisée des savoirs. L'*approche transversale* en gestation indique la nécessité de mobiliser pour chaque territoire, sa mémoire et ses propres savoirs. Ce n'est qu'à ce prix qu'il est susceptible de devenir un « *territoire intelligent* » remettant en marche, dans l'ouverture, sa capacité à façonner son propre monde en toute autonomie et créativité.

1. POUR UNE PEDAGOGIE DE L'ERREUR FECONDE

1.1. Le développement du Sud : un laboratoire pour un nouveau savoir

Le savoir en général progresse par accumulation et par relecture critique des paradigmes du passé. C'est avec ce protocole que la globalisation devrait être décryptée à la fois dans sa portée et ses limites. En effet, depuis le début de la décennie 80, le concept de la mondialisation au sens francophone du terme a progressivement et subtilement remplacé celui du développement dans la littérature économique. Or, à y regarder de près, la mondialisation s'apparente à une « *sœur jumelle* » du développement dans la mesure où elle partage fondamentalement les mêmes valeurs et postulats que le développement. Certes, pendant 3 décennies, celui-ci servait de *repère national* dans les *politiques de changement* menées par les pays dits en voie de développement. Ce développement fût le théâtre de controverses scientifiques et de divers modèles dans la plupart ont échoué à faire évoluer ces contrées vers un développement réellement indépendant.

Aujourd'hui, *abstraction des économies dynamiques d'Asie*², on peut considérer raisonnablement que le développement mené dans le cadre national et avec les objectifs de créer les bases d'une économie innovante et dynamique n'a pas induit les effets escomptés par la théorie générale du développement. Dans la plupart des cas, ces expériences ont donné lieu à un surendettement, à une forte dépendance extérieure et à une économie de rente financée essentiellement par les ressources naturelles, les aides internationales et par un endettement auto entretenu. Depuis le début de la décennie 80, les thérapies par les programmes d'ajustement structurel n'ont pas contribué à transformer profondément leurs structures de production et d'exportations. Elles restent marquées par leurs trajectoires historiques. Les économies africaines et arabes nous en donnent une triste illustration³. C'est, sans aucun doute, les limites du paradigme économique standard associées à la montée en puissance du mouvement des ONG qui ont incité et les chercheurs et les décideurs à ouvrir leur approche au rôle des institutions dans le développement et dans l'économie en général.

C'est dans ce contexte de la critique de la « *mal gouvernance* » que la coopération décentralisée et, à sa suite, la « *bonne gouvernance* » (la nécessité d'impliquer les acteurs de la société civile) ont fait leur irruption dans le débat sur le développement. Peu à peu, pour utiliser une métaphore, *l'acteur remplace le tracteur*. En substance, les conceptions du changement du haut vers le bas et la croyance dans le caractère *mécaniste* et *linéaire* du développement sont remises en cause. Dans le langage de la théorie des sites symboliques que nous défendons, il s'agit d'une véritable *crise du paradigme du développement* à laquelle correspond dans la pratique « *la crise du développement en paquets* ». Le « *développement transposé* » sous forme de projets, d'usines clefs en mains etc. ne marche pas. En d'autres termes, le développement est un processus de changement qui ne saurait se concevoir et se réaliser dans les faits sans la participation active des acteurs concernés, les *hommes de la situation*. En la matière, il n'y a pas de modèles, c'est la fin du déterminisme économique, qu'il soit d'inspiration marxiste ou libérale.

A vrai dire, le décryptage de l'*énigme du développement* laisse entrevoir que ce dernier est irréductible à un simple *système économique et technique* transférable tel quel d'un espace à un autre sans effort d'adaptation et de créativité de la part du destinataire. Sans innovation locale, il devient une sorte de *destruction destructrice* sur tous les plans. L'entropie s'y associe à l'anomie et livre les pays concernés à un chaos économique, social et culturel que nul ne maîtrise. Dans ces conditions, le développement s'apparenterait à une sorte de « *carrosserie sans moteurs qui rouille sous les tropiques* ». Tel qu'il a été pensé et tel qu'il a été mis en œuvre par l'expertise, il a fonctionné comme un « *simple débouché* » aux produits et aux équipements de la créativité des économies du Nord, les plus puissantes, généralement les anciennes métropoles coloniales.

² Dans cette recomposition des rapports économique mondiaux, la Chine semble bien placée dans la hiérarchie internationale. Ainsi, selon certaines études prospectives, dans une dizaine d'années, la Chine, de son statut d'« *Atelier du monde* », pourrait transiter vers celui de « *Laboratoire du monde* ». Autrement dit, le monopole de l'innovation et de la créativité dans les critères du capitalisme n'appartiendrait plus ni aux USA ni à l'Europe. Sa présence dans le domaine des technologies militaires lui ouvrirait la voie à une forte capacité à transformer les découvertes militaires en retombées économiques. Cette hypothèse est vraisemblable dans la mesure où toute l'histoire du capitalisme montre que les dépenses dans la recherche des technologies militaires stimulent les découvertes et, par la suite, leurs applications dans d'autres domaines. C'est la thèse du complexe militaro-industriel déjà formulée sur le cas des USA. Il y a incontestablement une interactivité entre l'innovation et le domaine militaire. La volonté de puissance semble être un des grands mobiles du développement scientifique et technologique du capitalisme.

³ Wassim EL SAYED, *Transition d'une économie de rente vers une économie fondée sur la connaissance. Le cas des pays arabes membres de la SCWA*, Thèse de doctorat, Université d'Artois, 2007.

Tout se passe comme si l'expertise du développement disait, selon une formule du philosophe allemand Emmanuel Kant, aux pays postulés pauvres, « *ne pensez pas, payez* ». A la racine, la croyance dans l'automaticité des lois économiques supprime du processus du changement la participation de la culture et de la créativité des milieux concernés par une « *situation de développement* ». Tout vient de l'extérieur, les théories, les modèles, les définitions, les technologies, les modèles d'organisation, les équipements etc. C'est ainsi que les acteurs du Sud deviennent, en général, les spectateurs de leur propre développement.

A l'issue de ce *processus mimétique* sans créativité technique, leurs économies formelles demeurent de simples *économies de consommation et d'importation*. Le *capitalisme innovant* que tente de programmer localement la *science normale du paradigme du développement* reste à la *périphérie* des réalités qui surgissent du télescopage entre le modèle et le milieu. Les valeurs et la capacité du capitalisme à mobiliser semblent neutralisées par la manière même de mener les opérations de développement et par les réactions des milieux concernés. Ignorés par l'économisme dans leurs spécificités, ces derniers se rebiffent et phagocytent le changement venu d'ailleurs. A l'évidence, les sites cibles ne semblent pas être des *cases vides*. Ils renferment des histoires, des mémoires, des socialités et des visions du monde que le réductionnisme a censurées. Ici, encore, comme ailleurs, « *l'acteur bat le système* » comme dirait Michel Crozier. C'est la revanche de l'acteur sur le tracteur !

En substance, nous avons donc à faire à des *univers complexes et multidimensionnels* que la pensée économique et technique précipitée ignore. Cette dernière fonctionne sur le *principe de ce qui devrait être* mais non sur *celui de ce qui est, l'existant*. Ce *processus d'abstraction non enchâssé* dans les pratiques locales déclenche une série d'*illusions scientifiques* sans aucune prise sur le *réellement réel*. Cette axiomatique est courante dans la conception économique du développement. A la limite, dans le monde des croyances scientifiques de l'*économie pure*, ce n'est pas la réalité qui a raison mais le modèle bien qu'il se construise à coup de réductionnisme et d'hypothèses invraisemblables. C'est sa cohérence logique et sa formalisation qui séduisent et corrompent l'*esprit scientifique dominant*. C'est de l'*idéalisme* ni plus ni moins.

1.2. Retour à Adam Smith

Les croyances dans l'automaticité des lois économiques sont tellement fortes dans la *communauté scientifique des économistes* que l'on continue, en dépit des échecs sur les terrains, à toujours penser de la même manière. C'est l'empire de la *pensée unique* diraient certains. Tout se passe comme si nous avions devant nous une sorte de « *théologie du marché* », selon la formule de Riccardo Petrella. Cette *auto clôture du savoir économique* découle logiquement de sa *prétention* à construire une *science autonome* au point d'oublier que même son fondateur Adam Smith portait un grand intérêt à la complexité du social et à sa capacité à influencer sur le comportement économique des individus. Ce n'est pas un hasard s'il avait rédigé sa « *théorie des sentiments moraux* »⁴ bien avant même sa « *théorie de la richesse* » (« *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* », 1776), considérée comme la bible des économistes.

⁴ Adam SMITH, *La théorie des sentiments moraux* (1759) (ouvrage récemment traduit en français). Éditions d'Aujourd'hui, 1982.

A vrai dire, A. Smith a une approche à l'image de la nature humaine. Dans ses œuvres, les ambivalences sont nombreuses. L'Homme est à la fois « *bon et coquin* »⁵. « *S'il fonde l'économie politique sur l'égoïsme, écrit Michel BERNARD, il n'en croit pas moins aux liens de sympathie qui rattachent les hommes les uns aux autres* »⁶. Dans cette perspective, les sentiments moraux se mélangent à ce qui serait purement économique (intérêt individuel, division du travail, accumulation...) pour asseoir une solidarité entre les hommes même si elle peut être momentanément contrariée par des soubresauts des cycles des affaires. Au bout du compte, tout le monde y trouvera son compte. Les principes moraux et économiques smithiens sont supposés conduire à l'harmonie opulente.

Dans l'approche d'Adam Smith, l'intérêt individuel est réglementé par le sentiment moral (référence à la justice, à la tradition stoïcienne et chrétienne) et régulé par les lois du marché. La libre concurrence serait ainsi un garant de l'égalité et de prospérité de tous. L'économie est donc aussi une vertu même si la *méthode scientifique* a consisté, par la suite, à détruire tous les liens qui unissent la morale, les croyances avec l'économie politique. Pourtant, Adam Smith se refusait d'étudier l'économie politique en faisant abstraction de l'Homme⁷. Il a beaucoup admiré Newton mais, il a toujours évité de parler de « *loi* » en économie politique⁸. Il se réfère plus à la biologie dans laquelle l'expérience est la première source de la connaissance (diversité, relativisme, hasard, l'autoconservation...) qu'à la physique. C'est ce qui explique la relative souplesse de son approche. Contrairement à la rigueur de Quesnay, héritier du rationalisme français, A. Smith est un « *grand sentimental* » donc un spontané, ouvert... Sa théorie n'est pas une certitude mais une approche positive. « *La vision du monde d'Adam Smith, écrit M. Bernard, est singulièrement plus floue que celle des physiocrates* »⁹.

En étant un auteur de transition, Adam Smith n'isolait pas encore totalement l'« *homo-oeconomicus* » de l'homme dont la culture des lumières était en train de dessiner les contours. L'examen du parcours intellectuel d'Adam Smith révèle que sa théorie des sentiments moraux constitue le *fond éthique* de celle qui porte sur la *richesse des nations*¹⁰. L'individu est d'abord un *être social* avant d'être un *individu isolé et rationnel* au sens strict de ses disciples. Il est donc porteur de valeurs collectives.

En conséquence, la *théorie des sentiments* appréhende l'individu dans *ses passions, ses penchants* et dans *ses rapports avec les autres*. Écartées de l'enseignement du savoir économique, ces considérations sont pourtant, aujourd'hui, capitales pour comprendre les échecs des théories du développement et de la mondialisation. Elles nous font comprendre indirectement qu'en économie, ce n'est pas certain que l'on évolue de l'erreur vers la vérité. Les progrès dans la formalisation mathématique n'épuisent pas cette *incertitude scientifique*. Au regard de la pratique, les lois que cette science formule présupposent de multiples conditions notamment extra économiques pour qu'elles induisent les effets qu'elle escompte dans la réalité. C'est ce manque d'ouverture sur les *conditions réelles* dans lesquelles évoluent

⁵ Ibid.

⁶ Michel BERNARD, *Introduction à la sociologie des doctrines économiques*, op. cit. p. 43.

⁷ Ibid p.49

⁸ Ibid p.40

⁹ Ibid p.40

¹⁰ Voir, par exemple, Jean WEYDERT, Adam SMITH, penseur libéral ?, in *Projet* Janvier-Février 1986 n°5 Gérard JORLAND, Le problème Adam SMITH, in *Annales* Juillet-Août 1984, n°4.

les acteurs qu'il s'agit, aujourd'hui, de dépasser à la fois au plan théorique et au plan de la pratique.

1.3. La pertinence de l'échelle locale. Les signes d'une transition paradigmatique

Les leçons capitalisées à partir de l'économie du développement indiquent bien que l'on ne peut plus penser comment auparavant. Nos certitudes d'antan sont devenues, aujourd'hui, des « *obstacles épistémologiques* » (Gaston Bachelard) dont le dépassement présuppose une *révolution scientifique* au sens de Thomas Kuhn. Ce changement est en train de s'opérer sur de multiples échelles et domaines de l'homme. Si les courants de pensée relevant des conventions et des institutions en général ont introduit une brèche dans le paradigme économique standard, les approches territoriales l'ont amplifiée. L'*énigme de l'incertitude* dans les transactions les y a incités. Aujourd'hui, *la dimension institutionnelle* est devenue omniprésente dans le diagnostic des crises et des anomalies économiques, d'une part, et dans la façon d'y remédier, d'autre part.

C'est ainsi que la question de la *gouvernance* trouve tout son sens dans cette *transition paradigmatique* du savoir économique. Au-delà de la diversité des théories économiques institutionnalistes, le fait capital est, d'abord, de considérer que les règles, les conventions, les institutions ont un rôle actif dans la configuration qu'endossent les comportements et les dynamiques économiques. Se faisant, le *déterminisme économique classique* s'en trouve fortement atténué par des entités *imprégnées* par la société dont la nature et les fonctions varient en fonction des *contextes d'action* des acteurs. Ces « *impuretés* » étrangères à l'*économie pure* créent une *grande relativité* et limitent ainsi la portée pratique des énoncés de la science économique. De fait, l'*indétermination des lois et des principes économiques classiques* fait son entrée dans le savoir économique.

En d'autres termes, le *paradigme du marché* présente des *incomplétudes* qui ne peuvent être comblées que par des *repères collectifs* de nature sociale que les acteurs se construisent *in situ* pour mieux stabiliser leurs interactions et par voie de conséquence, fluidifier leurs transactions économiques. Ce constat sanctionne toute l'importance qu'ont acquise, aujourd'hui, les notions de *coordination* et de *gouvernance* en économie comme en management des organisations telles que les entreprises. D'ailleurs, le concept de *gouvernance* prolifère dans toutes les disciplines et les champs de recherche des sciences sociales. Le concept en question a la prétention de s'appliquer à des domaines aussi divers que la vie politique, la vie économique, la société civile, l'entreprise, le territoire, l'urbanité, l'environnement, le tourisme etc. Ses multiples applications lui confèrent le statut d'un paradigme en gestation. Cependant, du fait de la complexité de sa définition et de la grande diversité des approches, la gouvernance fait encore figure d'un *concept fuyant* même si les institutions internationales comme celles des Nations Unies ont tendance, dans la pratique, à l'organiser, encore une fois de plus, sous le mode précipité d'un paquet de mesures : économie de marché, démocratie et implication de la société civile. L'influence de la conception anglo-saxonne y est prépondérante. Et, on s'oriente encore une fois vers un modèle unique ne tenant pas compte de la diversité des contextes.

A vrai dire, les remèdes de la mondialisation se traduisent, essentiellement, par un démantèlement des dispositifs des politiques du « *développement indépendant* » et par une plus grande ouverture économique. C'est une sorte de fuite en avant dans le même paradigme. En effet, la pensée qui est aux commandes de la globalisation reste macroscopique, uniforme et loin des véritables pratiques locales des acteurs. A la lueur des contre performances des

programmes d'ajustement structurel dans les pays surendettés, les mesures prises semblent encourager la consommation au détriment d'une production à haute valeur ajoutée de la part des sites cibles. Cette inertie s'accompagne d'une forte croissance des inégalités sociales au sein des pays concernés. Ces disparités culminent dans des frustrations vis-à-vis d'un mode de vie inaccessible à la majorité des populations. Ainsi, à son tour, la mondialisation devient un *leurre* notamment sur le plan social. Elle l'est, aujourd'hui, non seulement dans les pays postulés pauvres au départ mais aussi dans les pays globalement riches en prise avec des délocalisations massives vers l'Asie.

En somme, la mondialisation réduite à sa dimension économique fonctionne, de plus en plus, comme une *machine à exclure*. Ce débat a donc une dimension aussi universelle que le phénomène en question. Il incite aussi à inscrire sa controverse dans le champ de la gouvernance et des territoires¹¹. Tout semble graviter autour d'un paradoxe omniprésent : *plus ça se globalise, plus ça se localise*. Quel est donc le mystère que cache cette contradiction universelle ? Partant du fait incontestable que le marché est le cœur de la globalisation, il devient tout à fait logique d'en évaluer les insuffisances et les conséquences sur les comportements des acteurs en situation. A l'évidence, le processus de la mondialisation est déstabilisateur. Il s'accompagne d'*horizons inconnus* d'autant plus que le marché, en se généralisant à toutes les dimensions de l'existence et à tous les pays, introduit des asymétries, des incertitudes, des aléas etc. Cette colonisation du réel par le marché est génératrice d'*incertitudes radicales* et d'*instabilités cognitives* qui, par la suite, en paralyse le dynamisme.

A y regarder de près, la globalisation façonne les hommes pour en faire des *homo oeconomicus*. Dans un tel univers, la *logique de l'intérêt* est censée être la seule issue. En s'exerçant dans toute sa potentialité, elle accroît leur penchant à *l'opportunisme* et les déracine de leurs registres sociaux et culturels stabilisants. En ce sens, *l'homme de la mondialisation est l'homo oeconomicus*. Epousant de proche en proche les contours de ce modèle qui se veut rationnel, les acteurs, dans leurs comportements et dans leurs stratégies, deviennent générateurs d'incertitudes les uns vis-à-vis des autres. Cette *économisation du réel* s'accompagne d'un anéantissement du *lien social*. Comme dirait un proverbe marocain, « *Celui qui calcule, reste seul* » à qui répond un autre d'origine sénégalaise : « *Pauvre est celui qui est seul* ».

A son paroxysme, ce processus destructif conduit à *l'anomie* et à *l'entropie*. Ici, *l'ordre* et *l'harmonie* promis par la *main invisible* se métamorphosent en *désordre* et en *désharmonie*. C'est ainsi que l'économique poussé à l'extrême est dans l'incapacité à s'auto régénérer sans l'intervention d'autres *entités adoucissantes* ne relevant pas du *domaine restrictif* de la conception économique traditionnelle : la confiance, la gouvernance, la coopération, le partenariat, l'appartenance, le réseau, la réciprocité, la solidarité etc. Ces entités re collectivisent, en quelques sortes, les postulats des modèles de *l'homo oeconomicus* et de la *rationalité* sur lesquels repose l'immense savoir économique. Avec elles, nous rentrons dans des *univers interactifs et relationnels* si caractéristiques, d'une part, des « *dynamiques informelles* » que l'on découvre derrière l'échec des économies formelles des pays du Sud et d'autre part, des *processus de développement local* dans les grands pays industrialisés en prise avec le déclin du fordisme.

¹¹ S. CHARLIER, M. NYSSENS N., J.Ph. PEERMANS, I. YEPEZ, (sous la dir.), *Une solidarité en actes, gouvernance locale, économie sociale, pratiques populaires face à la globalisation*, Université Catholique de Louvain, Presses Universitaires de Louvain, 2004.

A l'évidence, les agents, dans le monde incertain de la marchandise, recherche des certitudes et les trouvent dans la sympathie, la proximité, les cultures de groupes et en fin de compte dans les territoires d'appartenance. Dans ces phénomènes de recentrage, les croyances partagées ainsi que les identités voire les religions sont rappelées à la rescousse par les acteurs en prise avec le désarroi que provoque la globalisation. La résolution de l'anomie y trouve des points fixes qui stabilisent les échanges sociaux et économiques. L'ensemble de ces éléments s'imbriquent les uns aux autres et donnent lieu à des sites symboliques d'appartenance. Ici, le site corrige les déviations du marché. Il l'encadre dans le monde des pratiques locales.

Le *paradoxe global/local* trouve ainsi son élucidation au delà des limites de la marchandisation et dans le besoin de produire des modes de coordination plus enracinés localement. De ce point de vue, l'échelle locale, mobilisant l'appartenance et la proximité, est propice à plus de certitudes. C'est ainsi que le *territoire* dans toutes ses *épaisseurs anthropologiques* devient le refuge des acteurs en prise avec les *incertitudes économiques* et les *chocs culturels de la globalisation*. Ce n'est pas un hasard que l'on assiste à une montée en puissance des identités et des territoires dans les tentatives de prise en main des situations. La régulation économique et sociale change ainsi d'échelle et de nature. Elle se territorialise en impliquant les acteurs en présence sur le site.

Cette interprétation trouve aussi l'une de ses justifications théoriques dans un *autre paradoxe*, celui qui oppose *l'inertie du formel* et *la vitalité de l'informel* dans les expériences de développement des pays du Sud. Comme indiqué déjà, leurs économies formelles sont des *économies de rente*. En dépit des thérapies prodiguées comme les P.A.S., elles développent une *inertie face au changement*. Ces économies officielles résultent d'un *constructivisme* au sens hayekien, celui d'une *volonté de maîtrise rationnelle* propre aux modèles de développement traditionnels. Tout y est construit en dehors des acteurs et de leurs contextes et c'est l'échec assuré. La coopération et les aides de toutes natures ne font que renforcer ce même *mécanisme diabolique de la malédiction des ressources* (deutch disease).

Paradoxalement, sans expertise ni soutien, les pratiques dites « *informelles* » affichent, quant à elles, des performances et une parfaite adéquation avec les terrains. Ces activités *en osmose* avec les milieux locaux prolifèrent généralement sur des échelles microscopiques sans se concentrer sur le modèle du grand capitalisme tant recherché par l'expertise de la science économique¹². Elles sont le fait des populations marginalisées par le « *développement transposé* », celui des élites, des gouvernements et des institutions internationales. Ces pratiques génèrent des emplois, des revenus et des formes d'organisation assurant des *apprentissages situés* et des transmissions de *connaissances tacites*. Leur particularité réside dans leur *enracinement local*. Les mémoires, les savoirs et les territoires que les acteurs construisent par *interactions symboliques* se recombinaient avec des changements filtrés et *resitués* en fonction des exigences locales. Ces *alchimies* se produisent quotidiennement dans les faits observés.

N'ayant pas le « *privilège* » des méthodes officielles de développement clef en mains, ces *mondes souterrains* deviennent aussi des *lieux d'innovation* par réactivation des savoirs locaux et par absorption des *débris de modernité* résultant des *crashes des paquets du développement* venus de l'extérieur. A y regarder de près, sociologiquement, ces mondes sont porteurs d'une *tradition modernisée* et d'une modernité décodée par les *traditions du site*.

¹² Cf. H. ZAOUAL, « Les économies dissidentes », Institut de l'Economie sociale, Maison des sciences de l'Homme, Paris, *Revue Internationale de l'Economie Sociale*, R.E.C.M.A., n° 284, mai 2002, pp. 76-92.

Ainsi, dans la réalité, la *modernité parachutée* est recomposée *in situ* en une *modernité située*. Ces mélanges créent de nouveaux mondes dont le *caractère hybride* est incontestable. Ce qui les rend complexes à comprendre avec les catégories de la science ordinaire. On ne pourra avancer dans cette *terra incognita* qu'à l'aide d'une épistémologie et d'une théorie qui décloisonnent et recomposent nos savoirs. C'est la voie de la *pensée métisse*. C'est dans cette perspective de recherche que la théorie du site s'inscrit et avance pas à pas. Le but n'est pas d'en faire ici un exposé détaillé mais juste d'en évoquer, lorsque c'est nécessaire, quelques principes et concepts justifiant la pertinence et la subtilité de l'échelle locale. Ainsi avant d'aborder la notion de territoire intelligent, nous esquisserons le contexte général dans lequel la créativité s'impose de plus en plus comme moteur de la compétitivité des nations, des entreprises et des territoires.

2. QU'EST QU'UN TERRITOIRE INTELLIGENT ?

2.1. Contexte global du retour à l'innovation

L'observation des faits montre que plus une nation ou une entreprise investit en Recherche-Développement, plus elle est performante. Elle découvre de nouveaux produits et crée ainsi de nouveaux marchés. D'ailleurs, les indicateurs concernant l'*économie de la recherche* ont acquis une grande importance aux yeux des experts. Ses indicateurs sont multiples : effectif des chercheurs, dépenses en recherche universitaire, dépenses en R & D, la densité des centres de recherches, la production de brevets etc.

La mondialisation aidant, la question du progrès technique a incité les économistes à reformuler leurs théories sur la croissance¹³. Ainsi, dans la décennie 80, les théories et les modèles de croissance endogène se sont affirmés¹⁴. Ces recherches économiques ont consisté à intégrer l'impact du progrès technique dans la croissance économique. A côté des facteurs de production traditionnels (capital et travail), le progrès technique a pris une place croissante dans l'explication de la nature et des causes de la croissance économique. De proche en proche, le débat s'est élargi à l'ensemble de la connaissance et à son rôle dans le dynamisme économique. Ainsi, de multiples ramifications de la recherche internationale explorent la technique, le capital humain, la formation, les modes d'existence et d'articulation de la recherche (recherche fondamentale, recherche appliquée, développement). C'est dans ces conditions que l'économie de l'innovation a acquis ses lettres de noblesse dans une économie mondialisée où l'avantage technologique procure des avantages concurrentiels certains. C'est

¹³ L'expérience démontre amplement que la créativité a été la *grande oubliée* non seulement dans les modèles de développement mais aussi dans le savoir économique que les pays du capitalisme avancé ont élaboré sur eux-mêmes. Les disciples ont oublié, pendant longtemps, les enseignements des maîtres. Pourtant, Adam Smith, le fondateur du libéralisme, dans sa théorie de l'accumulation du capital esquissait, dès 1776, la question du progrès technique notamment à travers les effets de la division du travail. Le rigoureux économiste de la production qu'est David Ricardo avait accordé, dans son ouvrage « *Principes d'Economie politique et de l'impôt* » datant de 1823 (3^{ème} édition), tout son dernier chapitre au *machinisme* et à ses conséquences sur la productivité du travail et sur l'ensemble des secteurs de l'économie. De plus, Joseph Schumpeter, l'un des derniers grands économistes, n'avait-il pas construit toute sa *théorie de l'entrepreneur* sur sa *capacité à innover* ? En ce sens, Schumpeter avait repris indirectement les conclusions de la *théorie de plus value relative* de Karl Marx qui insiste sur la capacité qu'a le capitalisme à révolutionner constamment ses techniques de production et ses modes d'organisation pour survivre.

¹⁴ Dominique GUELLEC et Pierre RALLE, *Les nouvelles théories de la croissance*, Collection Repères, Editions. La Découverte, Paris, 1995.

aussi dans ce contexte que l'on a commencé à parler d'une « *nouvelle économie* » qui serait fondée sur l'information et le savoir.

Au plan des faits et des pratiques, la conjoncture de l'économie américaine durant les années 1990-2001 a fortement incité la pensée économique à ce renouvellement de portée paradigmatique. En effet, de nombreux économistes s'accordent pour soutenir l'hypothèse, selon laquelle, son dynamisme durant cette période résultait de l'impact des TIC, secteur où l'invention et l'innovation s'étaient beaucoup développées¹⁵. Les territoires qui sont en phase avec ce dynamisme tiré par les technologies d'information et de communication sont érigés en modèle. A cet égard, la référence à l'expérience de la *Silicon Valley* en Californie est souvent citée.

Dans cette expérience de développement territorial, les universités et les centres de recherches ont joué un rôle moteur. L'impulsion des industries électroniques et informatiques trouve son origine dans les découvertes faites par les chercheurs impliqués dans ces domaines. C'est l'ère du chercheur-entrepreneur. Cette intégration entre la recherche et l'industrie, entre les universités et entreprises retient, aujourd'hui, l'attention des experts, des économistes et des décideurs privés et publics. A titre d'image, on ne pouvait pas constater d'un côté une prolifération d'ordinateurs dans les entreprises et les administrations et de l'autre, continuer à négliger leur rôle ou leur fonction dans la performance de ces mêmes organisations et, de façon plus globale, dans la croissance économique. C'est ce paradoxe du savoir économique que les économistes tentent de résoudre en incorporant les connaissances et le savoir à la théorie de la croissance¹⁶. Cette incorporation a ouvert la voie à la célébrité actuelle de l'« *économie de la connaissance* » ou l'« *économie fondée sur la connaissance* ». Dans ce contexte, la connaissance devient un facteur de production aussi important voire plus que le facteur capital. Pour certains auteurs, on assiste même à un basculement de la *société industrielle* vers la *société de l'information et du savoir*¹⁷. Il s'agit là, selon eux, d'un changement radical de paradigme. Cette mutation est aussi corroborée par les pratiques d'entreprises. On constate que les entreprises qui investissent dans l'*intelligence* survivent, s'adaptent et évoluent dans de meilleures conditions que les entreprises qui négligent les facteurs ici soulignés.

Un des indicateurs utilisés en la matière est celui des *investissements immatériels* qui couvrent la formation du personnel, l'apprentissage, l'organisation, l'innovation. Cet impératif est d'autant plus important qu'on assiste au déclin des organisations tayloriennes. Face à l'inefficacité des organisations pyramidales, se dresse le dynamisme des entreprises qui adoptent des structures horizontales dans lesquelles le pouvoir de l'innovation est partagé. En la matière, le taylorisme devient de plus en plus un modèle contre performant dans la résolution des problèmes d'innovation, de flexibilité et de partage des responsabilités. De ce point de vue, Toyota a gagné la partie sur Taylor et Ford. Le toyotisme expliquerait les disparités de compétitivité constatées entre les entreprises asiatiques notamment japonaises et les entreprises euro-américaines encore marquées par l'ancien paradigme de l'organisation.

¹⁵ Johanna MELKA et Laurence NAYMAN, TIC et productivité : une comparaison internationale, *Economie internationale, Revue du CEPII*, n° 98, 2004, pp.35-57.

¹⁶ Philippe AGHION et Peter HOWIT, *Théorie de la croissance endogène*, Editions Dunod, Paris, 2000.

¹⁷ Voir Marc LUYCKX GHISI, *Au-delà de la modernité, du patriarcat et du capitalisme. La société réenchântée ?* Préface du Professeur Ilya PRIGOGINE, Prix Nobel de Chimie 1977, Collection Economie plurielle, L'Harmattan. Paris, 2001.

C'est l'ère de l'entreprise-réseau et de l'organisation apprenante et innovante¹⁸. Ces faits d'entreprises militent en faveur des approches entrepreneuriales et territoriales qui intègrent la créativité au sens large du terme dans leurs préoccupations.

2.2. Créativité et attractivité territoriale

Au plan des territoires, ces constats ont contribué aussi à la formulation d'une série de concepts mettant en relief l'importance stratégique du savoir dans le dynamisme des territoires : technopole, milieu innovateur, territoire intelligent, région apprenante, site innovateur. D'ailleurs, ce renouvellement de l'approche du dynamisme économique n'est pas étranger aux préoccupations de la commission européenne relative à la compétitivité des économies européennes : le sommet de l'UE de Lisbonne en 2000 s'est fixé comme objectif de transformer l'économie européenne en une économie de la connaissance la plus compétitive du monde. De nombreux programmes scientifiques européens vont dans ce sens. Certaines industries européennes ont déjà une avance dans ce processus d'intégration par la recherche. L'industrie Airbus en est un exemple puisqu'elle s'articule sur la recherche la plus avancée et met en synergie plusieurs pays européens : France, Angleterre, Allemagne, Espagne et Italie.

Au plan des disparités territoriales, ce sont ces *nouveaux facteurs concurrentiels* qui sont à l'origine du dynamisme des jeunes régions industrielles comme le territoire de Toulouse, l'Allemagne du Sud ou l'Angleterre du Sud par rapport aux vieilles régions d'Europe comme le Nord / Pas-de-Calais, la Ruhr en Allemagne ou le bassin de Charleroi en Belgique. Et, ce n'est pas non plus un hasard que récemment le gouvernement français a lancé un ensemble de programmes : création de l'Agence Nationale pour l'Innovation, pour l'Industrie et la Recherche et lancement de 67 pôles de compétitivité. Leurs missions est de mobiliser des ressources humaines et des ressources scientifiques spécifiques en vue d'innover, donc de découvrir de nouveaux produits, de nouvelles techniques pour rendre l'économie française et ses entreprises plus compétitives.

Au total, l'innovation paraît incontournable. Un pays ou un territoire quelconque ne peut prospérer que s'il innove. La créativité s'avère incontournable comme le montrent à *contrario* l'échec de nombreux pays du Sud qui se sont contentés d'importer des modèles de changement clefs en mains ne leur laissant aucune marge de créativité. Ce type de *développement sans innovation locale* échoue et maintient, comme nous l'avons montré, leurs économies dans une situation d'économie de rente. Autrement dit, ce ne sont pas des économies créatives et innovantes mais bien d'économie de rentes financées par l'exportation de matières premières ou des produits incorporant peu de créativité (minerai, pétrole, produits tropicaux voire textile,...).

A la différence, il y a là sans doute une des explications du dynamisme des économies asiatiques. Ces dernières ont su assimiler la culture industrielle et les techniques étrangères en les accompagnant par un effort endogène au plan éducatif, scientifique et technique. Dans ce processus de transfert de connaissances, les *diasporas asiatiques* présentes en Asie (Japon et Asie du Sud), en Europe et en Amérique du Nord jouent un rôle d'interface. A titre d'exemple, de nombreux chercheurs asiatiques ayant été formés en Californie sont devenus des entrepreneurs à la fois dans leur pays d'accueil et dans leur pays d'origine. Comme quoi,

¹⁸ Cf. HARVARD BUSINESS REVIEW, *Le Knowledge management*, (Préface de Jacques Chaize), Editions d'Organisation, Paris, 1999.

la fuite des cerveaux des pays pauvres peut inverser, dans certaines conditions, ses effets positifs en fonctionnant en faveur des pays d'origine !

En somme au-delà du coût du travail et de la présence ou non de ressources naturelles, l'attractivité des territoires est gouvernée, en dernière instance, par leur créativité. Plus ils sont créatifs, plus ils attirent des capitaux et d'autres savoirs. Tout semble s'auto entretenir à partir de leur capacité à innover. C'est qui fait de l'innovation, aujourd'hui, le principal moteur du développement des territoires. De ce point de vue, c'est le savoir qui fonde le dynamisme du territoire¹⁹. Partant de ce postulat relativement vérifié par les faits, il devient nécessaire d'avoir une approche intégrée de chaque territoire associant les croyances, les connaissances et les comportements des acteurs qui en animent la vie intime.

2.3. Gouvernance des savoirs et des territoires

A l'image de la physique, on peut faire avancer la compréhension de certains phénomènes d'économie et de société en imaginant par la théorie les causes cachées qui les font mouvoir. Ainsi, au même titre que la *main invisible*, le site est une *entité invisible*. C'est un espace de croyances propres à un groupe humain. Ces croyances se transcrivent dans leurs pratiques. Ces dernières restent incompréhensibles sans le décryptage des premières. Ici, le réel est une production d'une série d'interactions symboliques entre les individus, processus qui finit par donner lieu à une cosmovision partagée. C'est à partir d'elle que les acteurs donnent un sens à leur monde. Ce qui, du même coup, structure le site comme *espace cognitif* sur lequel se construisent leurs *modes de coordination*. Ici, croyance, connaissance, cognition et coordination se tiennent les unes aux autres et configurent une cohérence et une cohésion à l'ensemble de la vie du site.

Par encodage et socialisation, la cohésion du site repose sur des sentiments moraux d'appartenance. Ici, le site imprègne les comportements individuels et collectifs et éclaire, dans l'opacité ambiante, tel ou tel horizon. C'est dans ce stratagème que doit s'inscrire toute réflexion et action en faveur d'un changement. La prise en compte du site est indispensable. Ce n'est que le reconnaissant que l'on peut le connaître et le mobiliser dans ses *penchants créatifs*. Dans ces conditions, l'homme doit être saisi en situation et de façon multidimensionnelle. En cela, le concept de l'*homo situs*²⁰ est beaucoup plus utile à la fois sur le plan *empirique* et *opérationnel* que l'*homo oeconomicus*.

L'*homo situs* restitue la complexité de l'*homme concret vivant* exerçant ses comportements à l'intérieur d'un faisceau d'exigences renvoyant à de multiples registres sociaux. Sa rationalité est incontestablement une construction sociale en mouvement dont l'issue n'est pas préalablement déterminée. C'est le modèle de la *rationalité située*. Avant d'être rationnel, l'acteur en question est par nature relationnel. Il a besoin d'appartenir à un site qui donne sens à sa conception du monde et à l'action qui l'y exerce. Ainsi, toutes les dimensions de l'existence se retrouvent réunies dans ses décisions²¹. Concrètement, il échappe à tout

¹⁹ H. ZAOUAL, « Développement économique et innovation située », in B. Laperche (sous la dir.), *L'innovation pour le développement. Enjeux globaux et opportunités locales*, Karthala, Paris, à paraître en 2008.

²⁰ Voir H. ZAOUAL, « Homo oeconomicus ou Homo situs ? Un choix de civilisation. », in *Finance & the Common Good / Bien commun*, Genève, Observatoire de la Finance, n°22, Juillet-août 2005, pp. 63-72. Disponible sur: www.obsfin.ch.

²¹ Lire G. FERREOL et G. JUCQUOIS, (sous la dir.), *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Paris, Armand Colin, 2003.

réductionnisme scientifique classique. L'autonomie de l'économie y perd sa science d'interprétation.

En effet, l'*homo situs* conjugue une pluralité de principes supérieurs au sens de l'école des conventions. Economiquement, cette attitude, assez courante dans le monde factuel, renvoie à une *économie plurielle* dont les objectifs sont irréductibles à celles de l'économie du profit et de l'accumulation²². En ce sens, le site contrarie le plein développement des catégories du capitalisme ou l'économiquement pur. Le site ne cède pas au « *laisser aller, laisser faire* » au sens de la vision de la *main invisible*. Les effets dynamisant du marché ne peuvent eux-mêmes avoir un impact sur la réalité que si le site les resitue dans sa propre perspective. C'est que semblent avoir compris les théoriciens du *développement local* et du *management interculturel* des organisations. Dans la mesure où les uns réhabilitent le rôle des *relations non marchandes* dans le dynamisme des territoires et les autres toute l'importance de la fonction de la *culture locale* dans la *performance* et la *compétitivité* des entreprises. Il s'agit bien de ce que réunit la théorie des sites dans sa démarche et ses tentatives à rendre opérationnel ses concepts²³.

Le ré encastrement de nos savoirs dans les territoires devient une évidence dans ces nouvelles perspectives de recherche. Ces interactivités, sources de créativité et de compétitivité, ne peuvent être conduites qu'à la condition de promouvoir une *gouvernance située*²⁴. Dans cette exploration, elle ne peut être définie et mise en œuvre au travers d'un modèle unique. Conformément aux principes et aux concepts de la théorie du site, elle est à construire en osmose avec le site et ses acteurs. La diversité de notre monde est grande. La façon de la capitaliser nécessite une *pensée de la proximité*²⁵ dont la *plasticité* doit être assurée pour mieux incorporer à la *gouvernance de site* les singularités de chaque contexte. Cette *proximité* est avant tout *symbolique*, elle ne peut approcher qu'en voyageant à l'intérieur de la *vision du site*. Le poste d'observation conditionne l'objet et le sujet observés. Il s'agit donc de se mettre à la place de l'autre pour mieux comprendre avant d'entreprendre. L'une des clefs de l'exploration de cette *énigme* et de dire je ne sais pas. Ici, l'ignorance vient au secours de la connaissance. Elle écarte ainsi l'*a priori* de l'expertise, celle de celui qui dit je sais. Cette humilité est à la fois morale et scientifique. Elle se fonde sur les expériences de la coopération au développement dont les avatars sont incalculables mais cumulables comme *erreurs fécondes*.

En conclusion, un « *territoire intelligent* » présuppose toute une série de conditions :

- Un discours et une théorie sur ses valeurs et son potentiel.
- Un fort sentiment d'appartenance et de confiance et une estime de soi.
- Une valorisation et transmission de ses propres savoirs.

²²T. DAGHRI et H. ZAOUAL, sous la dir. *Economie solidaire et développement local. Vers une démocratie de proximité* (sous la dir.), Horizon Pluriel/L'Harmattan, avril 2007, 220 pages.

²³ H. ZAOUAL, « Le management situé. Une introduction à la pensée managériale postglobale », *Gestion 2000*, n° 1/07, janvier-février 2007, pp. 165-193, numéro spécial : *Le management africain. Pratiques ... et Théories*.

²⁴ H. ZAOUAL, La gouvernance située au Maroc : un essai d'application, (pp.15-27) Croyances et gouvernance. Vers une théorie de la gouvernance située, (pp. 29-43), in Gouvernance locale au Maghreb, *Revue Marocaine d'Administration Locale et de Développement* : REMALD, n°46, 2004.

²⁵ H. ZAOUAL., *La socioéconomie de la proximité*, Bruxelles, L'Harmattan, Collection Economie plurielle/Série Lire le site, 2005, 189 pages.

- Une mise en synergie permanente de ses acteurs (université, centre de recherche, acteurs de l'économie, de la société civile et de la culture locale, intégration à cette dynamique des entrepreneurs informels et des artisans etc.).
- Répertoire des richesses visibles et invisibles de son patrimoine culturel et naturel.
- Une ouverture sélective et raisonnée sur les savoirs et les expériences d'autres territoires avoisinants et lointains (échanges d'expériences locales), une façon d'éviter, à la fois, l'autarcie et le mimétisme destructeur.
- Un *management situé* des croyances, des connaissances et des comportements locaux (approche intégrée et transversale).
- Capacité à définir en toute autonomie ses besoins et à y répondre avec le maximum de créativité locale.
- Construction d'un sens commun et une intelligence collective.

CONCLUSION

L'approche développée dans cette contribution démontre amplement que le développement tel qu'il est pensé et tel qu'il est exécuté supprime la possibilité des pays dits pauvres de participer à leur propre changement et à y valoriser leur capacité à innover. Celle-ci, faute de mieux, emprunte d'autres voies, celle de la clandestinité des *économies voilées*²⁶. Ce constat est rejoint, aujourd'hui, par les préoccupations portant sur l'*économie de l'innovation* qui s'avère indispensable dans la compétition des entreprises et des nations dans le contexte d'une économie de plus en plus mondialisée. Cette convergence des évolutions des pays du Sud et du Nord confère à la créativité un statut capital dans le dynamisme économique. Ce constat est corroboré par l'avènement des théories qui soulignent l'importance de l'*ancrage des acteurs* dans leurs territoires à partir desquels ils se mobilisent à l'aide d'une pluralité de mode de coordination pour innover. Ici, le marché se voit mis à sa place sans plus par l'importance que jouent, aujourd'hui, les *relations non marchandes* dans la cohésion des organisations et des territoires. C'est ainsi que l'action en faveur de l'innovation acquiert une dimension collective que l'on ne saurait décrypter sans prendre en considération l'ensemble des dimensions du contexte d'action des acteurs. Ce qui nous introduit dans le monde d'une *économie de diversité et de proximité*²⁷ dont le management doit être, à chaque fois, situé par rapport aux croyances qui motivent les *homo situs* d'un territoire²⁸.

²⁶ H. ZAOUAL, *Les économies « voilées » du Maghreb*, Bruxelles, L'Harmattan, Collection Economie plurielle/Série Lire le site, 2006, 295 pages.

²⁷ Roland GRANIER et Martine ROBERT (sous la dir.), *Cultures et structures économiques. Vers une économie de la diversité?* Editions Economica, 2002.

²⁸ H. ZAOUAL, *Management situé et développement local*, Rabat, Maroc, Horizon Pluriel, 2006, 213 pages.